



KORIAN

RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2022

Chapitre 1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
1.1 Mot de la Directrice générale	3
1.2 Activité du groupe Korian au 1 ^{er} semestre 2022	4
1.3 Examen des résultats consolidés et de la situation financière au 30 juin 2022	5
1.4 Événements importants survenus depuis le 30 juin 2022	8
1.5 Facteurs de risques	9
1.6 Transactions avec des parties liées	9
1.7 Perspectives	9
Chapitre 2 COMPTES RESUMES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022	10
2.1 Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2022	11
Présentation du compte de résultat consolidé	11
Présentation du bilan consolidé	12
Tableau de flux de trésorerie consolidé	13
Variations des capitaux propres consolidés	14
Notes aux comptes consolidés	15
2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	47
Chapitre 3 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	49

Chapitre 1

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 Mot de la Directrice générale

Dans un environnement chahuté, la communauté Korian est restée plus mobilisée que jamais sur ses fondamentaux, aux côtés de ses patients, de ses résidents et de leurs proches et je l'en remercie. Les actions de fond engagées depuis 2019 pour renforcer l'attractivité de nos métiers portent leurs fruits : grâce à l'investissement réalisé en matière d'alternance et de promotion professionnelle, nous pouvons couvrir d'ores et déjà la moitié de nos besoins en recrutements permanents et continuer à renforcer nos ratios d'encadrement au bénéfice d'une meilleure prise en charge. En nous appuyant sur un dialogue social dynamique et, désormais, sur le développement de l'actionariat salarié, nous allons poursuivre le repositionnement du Groupe et sa transformation en entreprise à mission, dédiée à la prévention et à l'accompagnement de toutes les situations de fragilité, au plus proche des territoires.

Sophie Boissard, Directrice générale de Korian

1.2 Activité du groupe Korian au 1^{er} semestre 2022

1.2.1 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

GOUVERNANCE

Les actionnaires de Korian, réunis en Assemblée générale mixte le 22 juin 2022 ont approuvé la transformation de Korian en société européenne. Cette nouvelle structure juridique, en cohérence avec l'ancrage européen du Groupe, vise à promouvoir un dialogue social renforcé au niveau européen, sur les sujets d'intérêt partagé, tels que les politiques de soins et les politiques de Ressources Humaines. Elle conforte l'identité européenne du Groupe.

Korian a par ailleurs confirmé son intention d'adopter, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale, la qualité de société à mission. Cette transformation supposera l'inscription dans les statuts de la Société, de sa raison d'être et l'inclusion dans sa gouvernance de représentants de ses principales parties prenantes, à travers un Comité de mission.

À ce titre, Korian a engagé des travaux au sein de son Comité de Direction Générale et de son Conseil d'administration, auxquels toutes ses parties prenantes seront associées.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé le renouvellement, pour une durée de trois ans, des mandats d'administrateur de Jean-Pierre Duprieu ainsi que de Mme Anne Lalou et du docteur Jean-François Brin. Le Conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a reconduit M. Jean-Pierre Duprieu dans ses fonctions de Président du Conseil. Enfin, l'Assemblée Générale a approuvé la nomination d'un nouvel administrateur, M. Philippe Lévêque, dont la présence renforcera l'expertise du Conseil d'administration en matière de politique ESG et de dialogue avec les parties prenantes. A l'issue de l'Assemblée Générale M. Philippe Lévêque a été nommé Président du Comité Ethique, Qualité et RSE.

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Le Groupe a poursuivi la stratégie d'acquisitions ciblées, d'élargissement de l'offre et de diversification géographique tout au long du premier semestre de l'exercice 2022 :

- Royaume Uni : Poursuite du développement du réseau en Angleterre, avec l'acquisition de deux nouveaux établissements de 150 lits
- Italie: Renforcement des activités de santé mentale en Italie, avec l'acquisition du groupe IHG, comprenant une capacité de 1 000 lits ainsi que des services ambulatoires dans le Latium.

Par ailleurs, en France, Korian poursuit le programme de cession annoncé en juillet 2021. Les actifs restant à céder sont actuellement classés en «Actifs classés comme détenus en vue de

la vente » et le total des « Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente ».

FINANCEMENT:

Le 18 janvier 2022, Korian, a annoncé le succès de son émission de dette Schuldschein pour un montant de 377 M€. Les emprunts ont été émis sur des maturités longues entre 5 et 8 ans, principalement à taux fixe. Leurs coupons sont inférieurs aux précédentes émissions de Schuldschein réalisées par le Groupe avec des taux respectivement de 1,30% pour les échéances à 5 ans, 1,55% à 7ans et 1,70% à 8 ans¹. Le règlement de cette émission, étalé sur 2 mois, s'était partiellement réalisé en 2021 et s'est achevé en 2022.

1.3 Examen des résultats consolidés et de la situation financière au 30 juin 2022

Il est rappelé que Korian privilégie l'EBITDAR comme indicateur de référence, dans la mesure où celui-ci permet d'apprécier sa performance opérationnelle indépendamment de sa politique immobilière. Il est constitué de l'excédent brut d'exploitation des secteurs opérationnels avant les charges locatives qui ne sont pas éligibles à la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

L'EBITDA correspond à l'EBITDAR précédemment défini diminué des charges locatives.

Les commentaires ci-après sont rédigés à partir des comptes présentés avant application de la norme IFRS 16, à des fins de comparaison avec l'année précédente. A noter que du fait de l'interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel utilisé en mode SaaS, les résultats du premier semestre 2021 ont été retraités pour refléter l'impact de l'application de cette interprétation (cf Note 1.2 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés condensés).

1.3.1 RÉSULTATS DU 1ER SEMESTRE 2022

Le Chiffre d'affaires semestriel atteint 2 224 millions d'euros, en croissance de 5,5% vs 2021 :

- Croissance organique sur le semestre de 5,3%, grâce à la reprise des entrées sur toutes les géographies, tandis que les compensations Covid se réduisent fortement (impact sur le chiffre d'affaires de -2,2% vs 2021)
- Cessions ou fermetures de 67 établissements sur les 12 derniers mois, représentant un impact de -3.5% sur le chiffre d'affaires.

La modernisation et l'accélération de la diversification du portefeuille d'activités se poursuivent :

¹ Pour les tranches à taux variable à 5 ans cela correspond à Euribor+1,30% et à Euribor+1,55% à 7 ans

- Maisons de retraite et soins de longue durée : poursuite du plan de modernisation et de spécialisation du réseau, portant sur 350 établissements d'ici 2025 (c.50% du réseau), avec 150 chantiers livrés à date et la cession ou la fermeture de 67 établissements (soit 8% du réseau)
- Domiciles : mise en service de 57 nouvelles résidences de Community Care avec 1 244 lits sur les 12 derniers mois et ouverture de 42 nouvelles agences Petit-Fils sur la même période (234 agences à date)
- Lancement de la deuxième tranche d'investissement Ages&Vie, avec la mise en place d'un nouveau fonds de 400 millions d'euros dans le cadre du partenariat entre le Crédit Agricole, la Banque des Territoires et Korian
- Activités de santé : Livraison de 14 nouvelles cliniques ou extensions sur les 12 derniers mois, 30 projets dans le pipeline, 2 acquisitions ciblées en Italie, ambulatoire en croissance de 17%, parc de 173 établissements en exploitation
- Progression de la part des activités Santé qui représente désormais 25% du chiffre d'affaires (+2 pts versus 2021) et 75% des personnes prises en charge

L'EBITDA s'élève à 283,0 millions d'euros pre-IFRS16 et 491,1 millions d'euros post-IFRS16, correspondant respectivement à un taux de marge de 12,7% et 22,1% :

- Taux de marge d'EBITDA vs 2021 en retrait de 40 et 30 pb pré ou post IFRS 16 respectivement, en raison notamment de l'impact du décalage au mois de septembre prochain de la revalorisation des tarifs réglementés destinés à compenser la hausse des salaires et l'inflation en Allemagne
- Progression maîtrisée de la masse salariale, qui atteint 60.0% du chiffre d'affaires, soit une hausse de 90 pb comparée au 1er semestre 2021, sous l'effet des revalorisations salariales et du renforcement des ratios d'encadrement
- Hausse contenue des autres coûts, en ligne avec le chiffre d'affaires, grâce à une gestion dynamique des contrats d'achats à l'échelle européenne

Le Cash Flow Libre Opérationnel est en hausse significative à 81,5 millions d'euros.

1.3.2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2022 yc. IFRS 16	<i>IFRS 16 adj.</i>	30.06.2022 hors IFRS 16	30.06.2021 hors IFRS 16
Chiffre d'affaires et autres produits	2 224,0	-	2 224,0	2 107,5
EBITDAR	525,9	2,1	528,0	517,9
% du CA	23,6%	-	23,7%	24,6%
Loyers externes	-34,8	-210,1	-244,9	-242,4
EBITDA	491,1	-208,0	283,0	275,5
% du CA	22,1%	-	12,7%	13,1%
Résultat opérationnel	131,0	-24,0	107,0	118,6
% du CA	5,9%	-	4,8%	5,6%
Résultat financier	-104,2	34,8	-69,4	-66,6
Résultat avant impôt	26,8	10,8	37,6	51,9
Résultat net part du groupe	12,9	8,8	21,7	43,7
% du CA	0,6%	-	1,0%	2,1%

1.3.3 SITUATION FINANCIÈRE

Le bilan du Groupe est solide avec un levier ajusté de 3,6x, contre 3,4x à la même période l'an dernier, la dette nette d'exploitation représentant 1 778 millions d'euros.

Le Groupe poursuit le déploiement de sa stratégie immobilière, à travers des investissements ciblés dans des actifs stratégiques pour la performance et le développement du réseau, atteignant une valeur brute immobilière de 3 329 millions d'euros et une valeur nette de plus de 1 486 millions d'euros après prise en compte de la dette immobilière.

La dette financière nette s'élève à 3 621 millions d'euros contre 3 228 millions d'euros à fin décembre 2021.

Korian dispose de plus d'1,38 milliard d'euros de liquidités à fin juin 2022 avec une trésorerie significative de 884 M€ au bilan et une ligne syndiquée non tirée de 500 M€.

Le Groupe demeure bien couvert contre la hausse des taux d'intérêt, avec une couverture sur 100% de sa dette nette. 57% de la dette brute du Groupe est à taux fixe et les politiques de couverture mises en place permettent de couvrir 81% de la dette brute du Groupe contre le risque de taux. Le taux d'intérêt moyen est de 2,0%.

1.3.4 RESSOURCES HUMAINES ET ENGAGEMENTS ESG

Lancement de KORUS, premier plan d'actionnariat salarié du Groupe

Le 28 Mars 2022, KORIAN a annoncé le lancement de KORUS 2022, son premier plan d'actionnariat salarié à l'échelle européenne. Ce plan est accessible à tous les collaborateurs en Europe, et propose des conditions favorables intégrant un abondement et une protection

contre la perte en capital. Plus de 9 250 collaborateurs, soit 15% des personnes éligibles, ont participé à l'offre, à un prix par action de 14,25 euros. En France, l'opération a remporté une forte adhésion, avec une souscription de près de 24% soit plus de 5 600 collaborateurs français. Le règlement livraison aura lieu courant Juillet 2022.

Cette opération a été réalisée quasiment sans dilution des actionnaires existants grâce au programme de rachat d'actions annoncé le 9 décembre 2021.

La composante ESG intégrée au programme de rachat d'actions a permis d'allouer l'essentiel de la surperformance réalisée, soit un peu plus de 900 000 euros, à des projets soutenus par la Fondation Korian en faveur de la promotion du métier de soignant, de l'inclusion et de l'insertion professionnelle des jeunes.

Performance ESG en avance sur les objectifs fixés pour 2022 :

- Politique RH
 - Alternance et formation qualifiante : 4 800 collaborateurs engagés dans un programme de formation qualifiante à fin juin (objectif 2022 : 10% de l'effectif – 80% réalisés)
 - Fidélisation : Ancienneté moyenne en progression à 7,4 ans (+10pb vs juin 2021) et ratio moyen d'encadrement à fin juin (résident / personnel) de 0,7 dans les soins de longue durée
 - Politique de rémunération : conclusion d'accords d'entreprise en France et Allemagne, permettant de renforcer l'attractivité des métiers
 - Santé & Sécurité au travail : baisse du taux de fréquence des accidents de travail à 45 (contre 48 en 2021), en ligne avec la cible définie à fin 2022
 - Participation & actionnariat salarié : bouclage du plan Korus, permettant à 9.250 employés (soit 15% des collaborateurs en Europe) de détenir 2,5% des actions de Korian à travers un fonds dédié
- Politique qualité ;
 - Poursuite du déploiement de la certification ISO 9001, avec 30% des établissements européens certifiés à fin juin et 50% d'ici la fin de l'année
 - Transparence : publication des indicateurs qualité pour 100% des maisons de retraite en France sur www.korian.fr

1.4 Événements importants survenus depuis le 30 juin 2022

Les informations relatives aux événements postérieurs à la clôture figurent en note 12 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés condensés du présent Rapport financier semestriel.

1.5 Facteurs de risques

Il n'est pas anticipé de risques autres que ceux ayant été identifiés au chapitre 2 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel 2021, déposé auprès de l'AMF le 20 Avril 2022 et enregistré sous le numéro D.21-0331.

Ces facteurs de risques ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2022.

1.6 Transactions avec des parties liées

Les informations sur les transactions avec des parties liées intervenues au 1^{er} semestre 2022 figurent en note 13 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés condensés du présent Rapport financier semestriel.

Il n'existe pas de changement significatif par rapport aux informations communiquées dans le Document d'Enregistrement Universel 2021.

1.7 Perspectives

Les objectifs financiers 2022 ont été actualisés de la façon suivante : croissance organique proche de 6%, marge d'EBITDA stable comparée à 2021.

Chapitre 2

COMPTES RESUMES CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2022

2.1 Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2022

Présentation du compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30.06.2022	30.06.2021 retraité**
Chiffre d'affaires	3.2	2 165 456	2 006 472
Autres Produits	3.2	58 537	101 000
Chiffre d'affaires et autres produits		2 223 993	2 107 472
Achats consommés		-168 474	-161 110
Charges de personnel (1)	4	-1 333 450	-1 245 918
Charges externes (1)		-218 181	-207 506
Impôts et taxes (1)		-18 587	-25 594
Autres produits et charges d'exploitation		5 764	5 310
Excédent Brut d'Exploitation		491 065	472 654
Dotations aux amortissements et dépréciations		-322 205	-308 663
Autres produits et charges opérationnels	3.3	-37 860	-27 052
Résultat opérationnel	3.1	131 000	136 938
Coût de l'endettement financier net (2)	8.1	-44 161	-42 529
Autres éléments du résultat financier (2)	8.1	-60 028	-59 135
Résultat financier	8.1	-104 189	-101 664
Résultat avant impôts sur les bénéficiaires		26 811	35 275
Impôts sur les bénéficiaires	10	-6 281	8 748
Résultat des sociétés intégrées		20 530	44 023
Résultat des sociétés mises en équivalence		-775	-804
Résultat net		19 755	43 219
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		-6 859	-12 584
Résultat net part du Groupe		12 896	30 635
Résultat net part du Groupe/action (en euros)	7	0,12	0,29
Résultat net part du Groupe/action dilué (en euros)	7	0,08	0,22
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		12 896	30 635
Éléments recyclables : impact IFRS 9 et IFRS 2 (évaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites) net d'impôt	*	74 269	6 955
Éléments non recyclables : impact IAS 19 (écarts actuariels)	*	7 673	774
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part Groupe	*	81 942	7 729
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part Groupe	*	94 838	38 364
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres minoritaires	*	6 859	12 584

* cf. Variation des capitaux propres

**Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC relative aux coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS, comme décrit dans la note 1.2

(1) Reclassification en charge de personnel sur la période de référence des impôts et taxes pour 43,0 M€ correspondant à des taxes assises sur les salaires et de charges externes pour 45,1 M€.

(2) Reclassification des intérêts capitalisés relatifs à IAS23 pour 0,7 M€ et de l'effet du taux d'intérêt effectif pour 2,3 M€ dans le coût de la dette brute sur la période de référence.

Présentation du bilan consolidé

En milliers d'euros

	Notes	30.06.2022	31.12.2021 retraité*
Goodwill	5.1	3 231 053	3 213 838
Immobilisations incorporelles	5.2	2 192 732	2 180 718
Immobilisations corporelles	5.3	3 276 312	3 078 162
Droits d'utilisation	5.5	3 437 522	3 469 383
Immobilisations financières		39 811	42 679
Titres mis en équivalence		19 586	19 460
Impôts différés actifs		113 680	98 482
Actifs non courants		12 310 698	12 102 721
Stocks	3.4	26 467	28 236
Clients et comptes rattachés	3.4	406 364	364 674
Autres créances et actifs courants	3.4	490 656	453 285
Créances d'impôt courant		56 309	60 088
Instruments financiers actif	8.2	86 393	7 343
Trésorerie	8.3	884 397	1 214 564
Actifs courants		1 950 585	2 128 190
Actifs détenus en vue de leur cession	2	73 288	77 161
TOTAL DE L'ACTIF		14 334 571	14 308 073

En milliers d'euros

	Notes	30.06.2022	31.12.2021 retraité*
Capital		528 093	527 968
Primes		1 196 253	1 196 253
Réserves et résultats consolidés		1 757 325	1 769 066
Capitaux propres (part du Groupe)		3 481 671	3 493 287
Intérêts ne conférant pas le contrôle		289 300	271 131
Capitaux propres totaux		3 770 971	3 764 417
Provisions pour retraites		91 894	98 942
Impôts différés passifs		631 068	584 317
Autres provisions	9	48 146	50 024
Emprunts et dettes financières	8.2	3 985 752	3 761 482
Obligations locatives à plus d'un an	5.5	3 430 413	3 425 247
Autres dettes non courantes		104 762	173 104
Passifs non courants		8 292 035	8 093 115
Provisions à moins d'un an	9	14 944	15 565
Fournisseurs et comptes rattachés	3.4	493 627	499 717
Autres dettes et comptes de régularisation	3.4	831 400	760 528
Dettes d'impôt courant		35 596	69 166
Emprunts à moins d'un an et découverts bancaires	8.2	519 636	680 808
Obligations locatives à moins d'un an	5.5	331 629	360 030
Instruments financiers passif	8.2	1 286	20 693
Passifs courants		2 228 117	2 406 507
Passifs liés à des actifs détenus en vue de leur cession	2	43 447	44 033
TOTAL DU PASSIF		14 334 571	14 308 073

*Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC relative aux coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS, comme décrit dans la note 1.2

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Notes	30.06.2022	30.06.2021 retraité*
Résultat net		19 755	43 219
Charges d'impôts		6 281	-8 748
Dotations nettes amortissements et provisions		309 265	287 960
Résultat des sociétés mises en équivalence		775	804
Résultat lié à la variation de juste valeur et éléments non cash		-81	979
Elim. des produits de dividendes		-366	
Plus-values de cession d'actifs		11 884	35 070
Élimination des frais d'acquisition des titres		2 572	5 905
Élimination du coût de l'endettement financier net		104 559	100 859
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net		454 644	466 048
Variation des stocks		353	-2 877
Variation des créances clients		-35 097	-44 167
Variation des dettes fournisseurs		-1 443	11 159
Variation des autres éléments		-7 314	-102 978
Variation du besoin en fonds de roulement		-43 501	-138 864
Impôts payés		-42 535	-15 037
Flux net de trésorerie généré par l'activité		368 608	312 147
Incidence des variations de périmètre sur acquisitions	2	-166 791	-323 205
Incidence des variations de périmètre sur cessions	2	3 645	-
Investissements incorporels et corporels décaissés	5.4	-272 687	-249 903
Autres investissements financiers		1 169	17 913
Produits de cession d'immobilisations encaissés (hors titres)		6 848	4 071
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-427 817	-551 124
Net cash flow		-59 209	-238 977
Augmentation de capital et primes liées		10 667	-200
Actions propres imputées sur les capitaux propres		-39 532	-290
Emissions d'emprunts	8.2	505 185	741 711
Remboursement des emprunts et dettes financières	8.2	-398 101	-602 903
Remboursement des dettes locatives	5.5	-200 982	-190 328
Autres flux financiers liés aux opérations de financement		-24 847	224 173
Intérêts nets payés		-94 411	-93 218
Dividendes		-8 879	-7 287
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-250 899	71 658
Incidence de la variation des taux de change		-3 727	27
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		-313 835	-167 292
Trésorerie à l'ouverture		1 197 566	1 147 261
Trésorerie à la clôture		883 731	979 914
Dont:			
Valeurs mobilières de placement	8.3	28 462	110 565
Disponibilités	8.3	855 935	890 387
Concours bancaires courants	8.2	-665	-21 038

*Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC relative aux coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS, comme décrit dans la note 1.2

Variations des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros

	Capital	Primes	Actions et instruments en actions	Investissements et placements financiers	Couvertures de flux de trésorerie futurs et coût des couvertures	Engagement envers le personnel	Imputations directes en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Au 31 décembre 2020	525 190	1 182 777	2 358	300 305	-25 256	-37 480	236 506	972 577	3 156 978	165 566	3 322 546
Application des interprétations IFRIC - IAS38	-	-	-	-	-	-	-	-3 553	-3 553	-	-3 553
Au 31 décembre 2020 retraité*	525 190	1 182 777	2 358	300 305	-25 256	-37 480	236 506	969 024	3 153 425	165 566	3 318 993
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-0	-0	-5 032	-5 032
Augmentation de capital	90	-	-	-	-	-	-	-90	0	10 032	10 032
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-1 431	-	-	-	-	-	-1 431	-	-1 431
Instruments de capitaux propres	-	-	-	222 314	-	-	-	-	222 314	-	222 314
Rachat des minoritaires et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	3 793	3 793	1 283	5 076
Résultat net de la période retraité*	-	-	-	-	-	-	-	30 635	30 635	12 584	43 219
Impact IAS19 écarts actuariels	-	-	-	-	-	774	-	-	774	-	774
Impact application IFRS 16 retraitements des loyers (net d'impôt)	-	-	-	-	-	-	40	-	40	-	40
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-3	-3	-	-3
Evaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites	-	-	1 306	-	5 649	-	-	-	6 955	-	6 955
Résultat global	-	-	1 306	-	5 649	774	-	30 635	38 364	12 584	50 948
Au 30 juin 2021 retraité*	525 280	1 182 777	2 233	522 619	-19 607	-36 706	236 546	1 003 358	3 416 502	184 433	3 600 937
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-31 511	-31 511	-14 464	-45 975
Augmentation de capital	2 688	13 475	-	-	-	-	-96	90	16 156	-10 032	6 124
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-11 138	-	-	-	-	-	-11 138	-	-11 138
Instruments de capitaux propres	-	-	-	11 456	-	-	-	-	11 456	-	11 456
Rachat des minoritaires et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	16 856	16 856	102 005	118 860
Résultat net de la période retraité*	-	-	-	-	-	-	-	60 483	60 483	9 188	69 670
Impact IAS19 écarts actuariels	-	-	-	-	-	3 508	-	-	3 508	-	3 508
Impact application IFRS 16 retraitements des loyers (net d'impôt)	-	-	-	-	-	-	-58	-	-58	-	-58
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-85	-85	-	-85
Evaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites	-	-	1 057	-	10 063	-	-	-	11 119	-	11 119
Résultat global	-	-	1 057	-	10 063	3 508	-	63 988	78 616	9 188	87 804
Au 31 décembre 2021 retraité*	527 968	1 196 252	-7 848	534 075	-9 544	-33 198	236 392	1 049 192	3 493 287	271 131	3 764 417
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-28 088	-28 088	-8 808	-36 896
Augmentation de capital	124	-	-	-	-	-	-	-124	-	20 460	20 460
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-39 532	-	-	-	-	-	-39 531	-	-39 531
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-2 759	-	-	-	-	-2 758	-	-2 758
Rachat des minoritaires et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-35 805	-35 805	-342	-36 146
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	12 896	12 896	6 859	19 755
Impact IAS19 écarts actuariels	-	-	-	-	-	7 673	-	-	7 673	-	7 673
Impact application IFRS 16 retraitements des loyers (net d'impôt)	-	-	-	-	-	-	-271	-	-271	-	-271
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-274	-274	-	-274
Evaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites	-	-	1 896	-	72 646	-	-	-	74 542	-	74 542
Résultat global	-	-	1 896	-	72 646	7 673	-	12 622	94 838	6 859	101 696
Au 30 juin 2022	528 092	1 196 252	-45 484	531 316	63 101	-25 525	236 121	997 797	3 481 671	289 300	3 770 971

*Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS), comme décrit dans la note 1.2

Notes aux comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 juillet 2022 et ont fait l'objet d'un examen par le comité d'audit du 26 juillet 2022.

Le Groupe et ses filiales sont :

- des sociétés exploitant des maisons de retraite médicalisées qui accueillent et prennent en charge des personnes âgées, qui, du fait de leur état de dépendance, ne peuvent plus vivre à domicile. Leur vocation est de les accompagner humainement et de leur dispenser des soins, quel que soit leur niveau de dépendance, et ce, jusqu'à la fin de leur vie ;
- des sociétés exploitant des cliniques spécialisées, qui accueillent des patients convalescents ou handicapés, à la suite d'un séjour dans une structure de soins aigus. Leur vocation est de réduire les incapacités physiques et/ou psychiques ou de ré-autonomiser les patients afin de faciliter leur retour à domicile et de favoriser leur réinsertion dans leur milieu socioprofessionnel ;
- des sociétés exploitant des résidences services qui proposent aux seniors autonomes un cadre de vie adapté à leur vie quotidienne tout en favorisant le lien social ;
- des sociétés exploitant des réseaux de soins à domicile, qui permettent d'offrir une alternative à l'hospitalisation ;
- des sociétés ayant vocation à détenir l'immobilier des établissements.

Note 1 : Principes comptables

1.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations disponibles sur le site de l'Union européenne :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr

Les états financiers semestriels consolidés condensés (« états financiers consolidés ») ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union européenne. Les états financiers consolidés condensés intermédiaires n'incluent dès lors pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2021, sous réserve des particularités propres à l'établissement des états financiers consolidés condensés intermédiaires décrites ci-après.

1.2. Normes IFRS, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe

Les comptes consolidés condensés suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2021, à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 et qui n'avaient pas été anticipés par le Groupe ou en cours d'analyse :

- Amendements à IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat Amendements applicables au 1^{er} janvier 2022
- Amendement IAS 16 Immobilisations corporelles – produits générés avant l'utilisation prévue
- Améliorations annuelles 2018-2020 – diverses dispositions
- Amendement IFRS 3 référence cadre conceptuel.
- Interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un contrat de type SaaS (IAS 38 Immobilisations incorporelles)

L'IFRIC a publié en mars 2021 une décision définitive précisant le traitement des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service) et pouvant conduire à comptabiliser ces coûts en charges et non en immobilisations incorporelles. L'application de cette décision a conduit à un changement de méthode comptable dont les effets ont été reflétés de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 (« Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »). Les coûts maintenus en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des coûts d'interfaçage des logiciels SaaS avec les autres applications « on premise ».

En conséquence, les exercices publiés ont été ajustés avec prise en compte de l'impact à compter du 1^{er} janvier 2020 correspondant à la date d'ouverture du premier exercice présenté en comparatif. Il en résulte un ajustement à la baisse des capitaux propres pour (3,5)M€ correspondant au passage en charge de coûts préalablement activés, dont la valeur nette était comptabilisée pour (5,2)M€ au 31.12.21, net d'impôt différés pour 1,7M€. L'ensemble des impacts sur les agrégats des états financiers pour les périodes comparatives, affectés par ce changement de méthode comptable, sont présentés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021 retraité	Impact recommandation IFRIC	31.12.2021 publié
Immobilisations incorporelles	2 180 718	-10 127	2 190 845
Impôts différés actifs	98 482	3 097	95 385
Actifs non courants	12 102 721	-7 030	12 109 751
TOTAL DE L'ACTIF	14 308 073	-7 030	14 315 103
Capitaux propres (part du Groupe)	3 493 287	-7 061	3 500 348
Capitaux propres totaux	3 764 417	-7 061	3 771 479
Impôts différés passifs	584 317	31	584 286
TOTAL DU PASSIF	14 308 073	-7 030	14 315 103

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2021 retraité	Impact recommandation IFRIC	30.06.2021 publié
Excédent Brut d'Exploitation	472 654	-2 618	475 272
Dotations aux amortissements et dépréciations	-308 663	411	-309 073
Résultat opérationnel	136 938	-2 208	139 146
Résultat avant impôts sur les bénéficies	35 275	-2 208	37 483
Impôts sur les bénéficies	8 748	707	8 041
Résultat des sociétés intégrées	44 023	-1 501	45 524
Résultat net	43 219	-1 501	44 720
Résultat net part du Groupe	30 635	-1 501	32 136
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	30 635	-1 501	32 136
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part Groupe	38 364	-1 501	39 865

1.3. Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2022 et non anticipés par le Groupe

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » (applicable au 1er janvier 2023)
- Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers – Classification des passifs en courant et non-courant (applicable au 1er janvier 2023)
- Amendement IAS 8 Règles comptable relative aux changements d'estimation comptable et Erreurs (applicable au 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique (applicable au 1er janvier 2023)

Les analyses des incidences de l'application de ces normes et amendements sont en cours.

1.4. Présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs comptabilisés à leur juste valeur conformément à IFRS 9 (Note 8.3). Les actifs et passifs courants sont les actifs et passifs destinés à être consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation (inférieur à un an).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

a. Impôts sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période, hors élément exceptionnel significatif, le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours. Les éventuels éléments exceptionnels significatifs de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle.

b. Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par des entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation), ainsi que la valeur et le rendement des actifs de couverture.

Estimations et jugements comptables déterminants

Pour l'établissement des comptes consolidés, le Groupe utilise des estimations et formule des jugements qui sont régulièrement mis à jour et sont fondés sur des informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Pour les postes concernés par l'utilisation d'hypothèses et d'estimations, un test de sensibilité des valeurs comptables aux principales hypothèses figure dans les notes d'annexe concernées.

Les principales estimations et jugements faits par le Groupe pour l'établissement des états financiers concernent les éléments ci-après.

a. Regroupements d'entreprises (Notes 2 et 5.1)

Dans le cadre des acquisitions (Regroupement d'entreprises IFRS 3), le Groupe évalue à la juste valeur les actifs acquis (notamment les autorisations d'exploiter) et des passifs repris. Les dettes, ajustement du prix et options liées aux engagements de rachat des intérêts ne conférant pas le contrôle, sont évalués sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes (business plan à moyen terme), qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

Les variations de juste valeur de la dette correspondante aux options (put sur minoritaires) sont constatées en capitaux propres.

b. Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles (Notes 5)

Au niveau de chaque UGT, les valeurs d'utilité des actifs incorporels et corporels sont issues de valorisations internes à la Société, basées sur les « business plan » à moyen terme, les principales hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation (taux de croissance moyen terme, taux d'actualisation, taux de marge et taux de croissance à l'infini) étant estimées par le Groupe.

Les valeurs comptables des actifs sont revues au minimum une fois par an et lorsque des évènements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels évènements ou circonstances seraient liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date de la dernière clôture.

c. Contrats de location (Note 5.5)

En ce qui concerne IFRS 16, les passifs locatifs sont déterminés en retenant une durée de location sur les contrats de location de biens immobiliers qui correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine.

A compter du 1er janvier 2021, le Groupe a également choisi de ne plus appliquer l'exemption pour les biens de faible valeur aux nouveaux contrats signés pour les vêtements de travail identifiables et de ne plus appliquer l'exemption de courte durée pour le matériel médical.

d. Classement CVAE

Le groupe a examiné le traitement comptable de la C.V.A.E (Cotisation de la Valeur Ajoutée des Entreprises) au regard des normes IFRS. Selon son analyse, la C.V.A.E répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »).

Note 2 : Faits Marquants

Plan d'actionnariat salarié

Le 28 Mars 2022, KORIAN a annoncé le lancement de KORUS 2022, son premier plan d'actionnariat salarié au profit de l'ensemble de ses collaborateurs en Europe. L'impact dans les comptes est décrit dans la note 4.

Opérations de financement

Le 18 janvier 2022, Korian, a annoncé le succès de son émission de dette Schuldschein pour un montant de 377 M€. Les emprunts ont été émis sur des maturités longues entre 5 et 8 ans,

principalement à taux fixe. Leurs coupons sont inférieurs aux précédentes émissions de Schuldschein réalisées par le Groupe avec des taux respectivement de 1,30% pour les échéances à 5 ans, 1,55% à 7ans et 1,70% à 8 ans².

Évolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2022, le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère Korian SA, 696 sociétés consolidées par intégration globale et mise en équivalence (707 au 31 décembre 2021).

La période clôturée au 30 juin 2022 a été marquée par les différents événements suivants :

- ✓ Des restructurations juridiques en Allemagne et en Espagne avec la fusion d'un ensemble de sociétés ;
- ✓ La cession d'établissements en France et en Allemagne ;
- ✓ Des acquisitions dont les plus significatives sont deux établissements pour un total de 150 lits au Royaume-Uni et l'acquisition du groupe IHG, comprenant une capacité de 1 000 lits ainsi que des services ambulatoires dans le Latium, en Italie.

Principales données sur les variations de périmètre significatives

Incidence des acquisitions et cessions de filiales et des acquisitions et cessions des coentreprises sur la trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2021
Prix d'acquisition des filiales [A]	121 036	330 017
Dont décaissé/encaissé [B]	178 033	333 623
Dette contractée/remboursée [C] = [A] - [B]	-56 997	-3 606
Prix de cession [D]	18 267	0
Trésorerie acquise [E]	5 517	10 418
Trésorerie cédée [F]	-8 897	0
EFFET VARIATION DE PÉRIMÈTRE [G] = [E] - [F] - [B] + [D]	-163 146	-323 205

Les filiales acquises au cours de l'exercice sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les bilans d'ouverture en IFRS à la date d'acquisition sont présentés de façon agrégée.

Les impacts sur le bilan consolidé des filiales acquises et de l'affectation provisoire du prix d'acquisition durant l'exercice se ventilent de la manière suivante :

² Le règlement de cette émission, étalé sur 2 mois, s'était partiellement réalisé en 2021 et s'est achevé en 2022

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs acquis	Passifs repris
<i>Goodwill</i>	23 509	
Immobilisations incorporelles	12 951	
Immobilisations corporelles	93 315	
Droit d'utilisation	285	
Titres mis en équivalence	2 533	
Immobilisations financières	-144	
Impôts différés actifs	1 104	
Actifs non courants	133 552	
Stocks	22	
Clients et comptes rattachés	12 825	
Autres créances et actifs courants	5 736	
Actifs courants	18 582	
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-31 055
Provisions pour retraites		1 900
Impôts différés passifs		13 049
Autres provisions		2 340
Emprunts et dettes financières		17 055
Obligations locatives à plus d'un an		226
Autres dettes non courantes		13 300
Passifs non courants		47 870
Provisions à moins d'un an		296
Fournisseurs et comptes rattachés		8 614
Autres dettes et comptes de régularisation		24 708
Emprunts à moins d'un an		-6 997
Obligations locatives à moins d'un an		59
Instruments financiers passif		0
Passifs courants		26 680
ACTIFS ACQUIS	152 134	
PASSIFS REPRIS		43 495
Net acquis	108 639	

Actifs disponibles à la vente

Conformément à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part de l'état de la situation financière.

Un actif est classé en « actifs destinés à être cédés » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon de 12 mois, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate et si un plan de vente a été initié par le management avec un degré d'avancement

suffisant. Pour apprécier le caractère hautement probable de la vente, le Groupe prend notamment en considération les marques d'intérêts et les offres reçues d'acquéreurs potentiels, ainsi que les risques d'exécution spécifiques à certaines transactions.

Par ailleurs, lorsque les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés représentent une ligne d'activité principale et distincte au sens de la norme IFRS 5, ils sont présentés en tant qu'activités non poursuivies.

Au 30 Juin 2022, le total des « Actifs classés comme détenus en vue de la vente » et le total des « Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente » s'élèvent respectivement à 73 et 43 M€ et se rapportent à plusieurs établissements de soins en France.

Note 3 : Information sectorielle - EBITDAR - BFR

3.1 Secteurs opérationnels

IFRS 8 impose que soient fournies des informations sectorielles fondées sur des composantes du Groupe contrôlées et mesurées par la Direction du Groupe. Ces composantes (secteurs opérationnels) sont identifiées sur la base des rapports internes que la direction opérationnelle du Groupe examine régulièrement pour les décisions d'affectation de ressources aux secteurs et lors de l'évaluation de leurs performances.

Le Groupe est structuré en quatre secteurs opérationnels : France, Allemagne, Benelux et Italie.

Les indicateurs présentés sont ceux suivis par la direction opérationnelle du Groupe, notamment le chiffre d'affaires et l'EBITDAR (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, Amortization and Rent).

L'EBITDAR calculé à partir des produits et charges courants de l'entreprise fait ressortir la performance opérationnelle du groupe. Cet indicateur est utilisé par la profession afin d'évaluer la performance opérationnelle de l'entreprise hors effet des politiques immobilières.

Les produits de l'activité ordinaire du Groupe sont homogènes tant au niveau du type de service, type de client et type de contrat. Il n'existe ni contrats à long terme ou contrats à éléments multiples qui justifieraient un étalement dans le temps de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Secteurs opérationnels au 30.06.2022	Total	France (1)	Allemagne	Benelux	Italie
<i>En milliers d'euros</i>					
Chiffre d'affaires et autres produits	2 223 993	1 100 842	531 599	317 997	273 555
EBITDAR	525 909	284 607	122 892	63 345	55 065
	23.6%	25.9%	23.1%	19.9%	20.1%

Passage de l'EBITDAR au résultat opérationnel au 30.06.2022

En milliers d'euros

EBITDAR	525 909
Charges locatives	-34 844
EBITDA	491 065
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-322 205
Autres produits et charges opérationnels	-37 860
Résultat opérationnel	131 000

(1) Inclus 48,4 M€ de chiffre d'affaires en Espagne et 19,4 M€ de chiffre d'affaires au Royaume-Uni.

Secteurs opérationnels retraités au 30.06.2021*	Total	France (1)	Allemagne	Benelux	Italie
<i>En milliers d'euros</i>					
Chiffre d'affaires et autres produits	2 107 472	1 071 885	525 679	288 234	221 673
EBITDAR	515 571	264 482	146 309	63 727	41 053
	24.5%	24.7%	27.8%	22.1%	18.5%

Passage de l'EBITDAR au résultat opérationnel au 30.06.2021

En milliers d'euros

EBITDAR	512 952
Charges locatives	-40 299
EBITDA	472 654
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-308 663
Autres produits et charges opérationnels	-27 052
Résultat opérationnel	136 938

(1) Inclus 20,3 M€ de chiffre d'affaires en Espagne et 7,7 M€ au Royaume-Uni.

**Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC relative aux coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS, comme décrit dans la note 1.2*

3.2 Chiffre d'affaires et autres produits

Korian est positionné sur la filière de soin et d'accompagnement des personnes âgées et fragiles en Europe autour de quatre métiers : Cliniques spécialisées, Soins et services à domicile, Résidences services et colocation entre seniors, Maisons de retraite. Le chiffre d'affaires comprend principalement les prestations de services relatives à l'hébergement, au soin et à la prise en charge de la dépendance. Ces dernières sont reconnues en chiffre d'affaires quand elles sont réalisées, quelle que soit l'origine du règlement.

Le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 2 224 M€ pour la période close au 30 juin 2022, en augmentation de 117 M€ par rapport à la période précédente.

Les autres produits intègrent pour 43,7 M€ des compensations comptabilisées au titre de la perte d'activité en France, en Belgique, en Italie et en Allemagne ainsi que 14,8 M€ correspondant au financement Ségur de la Santé au titre de l'activité consultation, soins médicaux et de réadaptation.

3.3 Autres produits et charges opérationnels

Ces rubriques représentent l'incidence des événements majeurs intervenus pendant la période comptable et de nature à fausser la lecture de la performance, notamment l'EBITDAR (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, Amortization and Rent), indicateur de référence privilégié par le Groupe et repris dans la communication financière.

Il s'agit de produits ou de charges en nombre limité, et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Ils comprennent notamment :

- Les plus ou moins-values de cession de participations, les dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;

- Les frais liés aux transactions de la période ;
- Certaines charges de restructuration et de fusion : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance (impact des opérations de refinancement d'actifs immobiliers et cessions réalisées dans le cadre d'opérations M&A);
- D'autres charges et produits opérationnels tels que les provisions relatives aux litiges d'une matérialité significative.

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2021
Résultat sur acquisition et cession des participations consolidées	-4 511	-5 905
Plus ou moins-values de cessions d'actifs non courants	-1 556	-6 798
Autres	-31 794	-14 350
TOTAL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS	-37 860	-25 227

Le poste « autres charges opérationnelles / produits opérationnels » comprend essentiellement des coûts de restructuration pour 21,2 M€ et des coûts de transactions externes / développement pour 14,4 M€.

3.4 Besoin en fonds de roulement

Actifs courants

a) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks de matières premières, marchandises, équipement de protection individuel et autres approvisionnements, est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats, etc.). Ces stocks sont évalués selon la méthode premier entré/premier sorti.

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Valeur brute	29 206	29 437
Dépréciations	-2 739	-1 201
VALEUR NETTE	26 467	28 236

b) Créances

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale correspondant à la juste valeur à la date de comptabilisation initiale.

Une dépréciation est comptabilisée à l'origine de la créance tel que le prévoit la norme IFRS 9. Le niveau de provisionnement dépend à la fois du niveau de perte réellement constaté lors des exercices antérieurs et de l'évaluation des risques effectuée sur les créances dans chacun des pays dans lequel est présent le Groupe.

Le BFR tel que considéré par le groupe Korian prend en considération la valeur brute des créances clients.

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Créances clients	444 771	402 262
Dépréciations	-38 408	-37 589
VALEUR NETTE	406 364	364 674

Au 30 juin 2022, les entrées de périmètre engendrent une augmentation du poste « clients et comptes rattachés » de 10,5 M€.

Transfert et utilisation des actifs financiers

En Italie, des contrats d'affacturage permettent de céder à un ensemble d'institutions financières une partie des postes clients de certaines filiales avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à l'encours cédé (factoring pro soluto).

L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 a conduit le Groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes d'affacturage.

Les cessions de créances par les filiales italiennes se font à leur valeur nominale, diminuée d'une commission initiale de 0,3 % à 0,6 % comptabilisée en autres charges, à laquelle s'ajoutent des intérêts financiers basés sur l'Euribor majoré et enregistrés en charges financières.

Au 30 juin 2022 les créances cédées, décomptabilisées et non encore encaissées par la société d'affacturage représentaient 35,5 M€ soit 16% des flux courants cédés et décomptabilisés sur les douze derniers mois. Au 31 décembre 2021, ce montant représentait 40,5 M€ soit 19% des flux courants cédés et décomptabilisés au cours de l'exercice.

Ventilation sur l'année des cessions de créances (PROSOLUTO) en milliers d'euros	30.06.2022	1er trimestre 2022	2e trimestre 2022
Créances cédées	102 979	43 842	59 137
Créances encaissées	103 710	46 376	57 333
Commissions au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées	-440	-218	-221
Charges financières afférentes	-418	-151	-267
Résultat de cession	-858	-369	-489
TRÉSORERIE NETTE REÇUE	102 852	46 007	56 845

c) Autres créances et actifs courants

Les autres créances et actifs courants se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2022	31.12.2021
Créances fiscales hors impôt courant	82 442	94 926
Créances sociales	31 408	5 555
Avances et acomptes	31 972	27 678
Charges constatées d'avance	85 634	66 096
Autres débiteurs	266 540	245 691
Autres créances et actifs courants dans le BFR	497 996	439 946
Créances sur cession et acquisition d'immobilisation	-1 396	15 662
Dépréciation des autres créances	-9 880	-5 294
VALEUR DES AUTRES CRÉANCES	486 720	450 314
En milliers d'euros	30.06.2022	31.12.2021
Dépôts et cautionnements	2 316	1 271
Autres immobilisations financières	1 620	1 700
VALEUR DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	3 936	2 971
TOTAL DES AUTRES CREANCES ET ACTIFS COURANTS	490 656	453 285

d) Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique (représentant le coût amorti).

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Dettes fournisseurs	493 627	499 717
TOTAL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	493 627	499 717

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Dépôts des résidents	58 344	59 088
Avances et acomptes versés sur commande	38 992	36 859
Dettes fiscales non liées à l'IS	86 102	70 934
Dettes sociales	369 460	335 526
Autres dettes	115 873	119 259
Produits constatés d'avance	20 841	27 685
Total dette et compte de régularisation dans le BFR	689 614	649 351
Fournisseurs d'immobilisations	111 600	109 449
Dividendes à payer	30 186	1 728
TOTAL DES AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	831 400	760 528

Au 30 juin 2022, les entrées de périmètre engendrent une augmentation du poste « fournisseurs et comptes rattachés » de 7,8 M€ et du poste « autres dettes et comptes de régularisation » de 1,1 M€.

Variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement se compose des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	<i>Variation de périmètre</i>	<i>Variation de BFR</i>	<i>Autres variations</i>	30.06.2022
Stocks [A]	29 437	-73	-353	195	29 206
Clients et comptes rattachés [B]	402 262	10 538	35 097	-3 125	444 771
Autres créances et actifs courants [C]	439 946	-1 630	138 098	-78 418	497 996
Fournisseurs et comptes rattachés [D]	499 717	7 798	-1 443	-12 445	493 627
Autres dettes et comptes de régularisation [E]	649 351	1 161	130 784	-91 682	689 614
Besoin en fonds de roulement [F]=[D]+[E]-[A]-[B]-[C]	277 422	124	-43 501	-22 779	211 267

Note 4 : Charges et avantages au personnel

Un plan d'actionnariat salarié à effet de levier offrant la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté a été mis en place par le Groupe. Dans le cadre de la détermination de la charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, le Groupe ajuste le montant de la décote octroyée aux salariés sur le prix de la souscription en fonction des deux éléments suivants :

- le coût de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Ce coût est évalué en prenant en considération la période de blocage de cinq ans et correspond au coût d'une stratégie en deux étapes dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de la période de blocage de cinq ans et emprunterait simultanément le montant nécessaire pour acheter une action cessible immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme de cette action et par les dividendes versés durant la période de blocage. Ce coût est calculé à partir des paramètres ci-après :
 - le prix de souscription qui correspond à la moyenne des cours moyens de l'action Korian pondérés par les volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la date de fixation de prix à laquelle une décote est appliquée,
 - la date d'attribution des droits est la date à laquelle les salariés ont eu connaissance des caractéristiques et conditions précises de l'offre notamment le prix de souscription,
 - le taux de prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation in fine sans affectation pour une durée correspondant à la durée du plan ;
- le gain d'opportunité reflétant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe

Note 5 : Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

A la date d'acquisition, conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- La participation ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise (intérêts ne conférant pas le contrôle) est évaluée, soit à la juste valeur (i.e. un goodwill alloué à ces derniers : méthode du goodwill complet), soit en retenant la quote-part de la juste valeur de l'actif

net identifiable de l'entité acquise (i.e. sans goodwill affecté aux minoritaires : méthode du goodwill partiel). Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises ;

- Les coûts liés à l'acquisition sont constatés en charge de la période et sont présentés sur la ligne « résultat des cessions et acquisitions des participations consolidées » du compte de résultat consolidé;
- Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, le complément de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat. A l'intérieur de ce délai d'un an, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition seront également comptabilisés en résultat. Les autres changements seront comptabilisés en contrepartie de l'écart d'acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- La juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- Le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition et évalués à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Variation du poste goodwill

Les variations du poste « Goodwill » sur la période close au 30 juin 2022 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Goowill brut à l'ouverture	3 213 838	2 905 604
Variation de périmètre	42 084	346 100
Affectation définitive de l'écart d'acquisition	-24 044	-38 940
Valorisation de la promesse de rachat des minoritaires	-	-
Cessions	-	-
Complément de prix	0	1 074
Reclassements	-825	-
Actifs détenus en vue de la vente	-	-
Goodwill brut à la clôture	3 231 053	3 213 838
Valeur des dépréciations à l'ouverture	-	-
<i>Dépréciations de l'exercice</i>	-	-
Valeur des dépréciations à la clôture	-	-
Goodwill net à l'ouverture	3 213 838	2 905 604
GOODWILL NET À LA CLÔTURE	3 231 053	3 213 838

<i>En milliers d'euros</i>	Groupe	France (1)	Allemagne	Benelux	Italie
Goodwill net à l'ouverture	3 213 838	1 795 340	721 672	266 102	430 724
Variation de périmètre	41 260	11 600	0	210	29 449
Affectation définitive de l'écart d'acquisition	-24 044	-24 044	0	0	0
Complément de prix	0	0	0	0	0
GOODWILL NET À LA CLÔTURE	3 231 053	1 782 897	721 672	266 312	460 173

(1) Inclus 167,6 M€ d'écart d'acquisition sur l'Espagne et 39,2 M€ d'écart d'acquisition sur le Royaume-Uni.

L'affectation des goodwill correspond principalement à la reconnaissance des actifs suivants : autorisations, ensembles immobiliers et contrats de location. La variation du goodwill sur le premier semestre 2022 provient essentiellement :

- En France : l'impact de l'affectation finale du prix d'acquisition du Centre de Psychothérapie d'Osny (France) (acquisition de Juillet 2021).
- En Italie : l'impact de l'affectation finale du prix d'acquisition de « Sage » (acquisition de septembre 2021) et de l'affectation provisoire du prix d'acquisition de Italien Hospital Group et du groupe Maleo.
- Au Royaume-Uni (goodwill comptabilisé dans la France) : l'impact de l'affectation provisoire du prix d'acquisition de Beauty Group ainsi que l'affectation finale de l'écart d'évaluation de Berkley Care Group (acquisition de mars 2021)

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 30 juin 2022.

5.2 Immobilisations Incorporelles

A la date de prise de contrôle d'une filiale, conformément à IFRS 3, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à la juste valeur.

Évaluation des actifs incorporels

Dans ce cadre, des actifs incorporels représentatifs des autorisations d'exploiter acquises sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition déterminée selon une approche

multicritère qui tient compte des caractéristiques de l'établissement tels que multiple de chiffre d'affaires et cash-flow découlant du business plan d'acquisition.

En France, les autorisations d'exploiter les maisons de retraite sont accordées pour une durée de 15 ans et celles des cliniques de soins de suite et de réadaptation ainsi que des cliniques de santé mentale pour une durée de 7 ans (renouvelables). L'autorisation d'exploiter ne peut être retirée que dans le cas où l'établissement ne respecte pas les obligations réglementaires dans le cadre de l'exploitation et notamment le respect des normes minimales de compétences et de prises en charge, vérifié par les dossiers d'évaluation et/ou de visites de conformité. De ce fait, les « autorisations » sont considérées à durée indéfinie et aucun amortissement n'est constaté dans les comptes consolidés.

En Allemagne, il n'existe pas d'autorisation administrative pour exploiter les établissements, qui sont essentiellement soumis à des normes techniques. Les droits d'exploiter ne répondent pas en ce sens à la définition d'une immobilisation incorporelle identifiable et par conséquent ils ne sont pas reconnus et font partie du goodwill.

En Belgique, le marché des maisons de retraite médicalisées est un marché qui présente des barrières réglementaires à l'entrée ; régulé au niveau régional, une licence d'exploitation est obligatoire et les prix d'hébergement sont contrôlés. Par conséquent les licences ont été reconnues en immobilisations incorporelles.

En Italie, une réglementation nationale impose des exigences structurelles minimales. Chaque région transpose cette réglementation à son niveau. Les établissements italiens sont soumis à des contrôles par les tutelles dans le cadre des conventions conclues avec celles-ci.

En Espagne, il n'existe pas d'autorisation administrative pour exploiter les maisons de retraite, qui sont essentiellement soumis à des normes techniques. Les droits d'exploiter ne répondent pas en ce sens à la définition d'une immobilisation incorporelle identifiable. En revanche, les établissements peuvent exploiter des lits concertés au travers d'un financement de la région. Dans ce cas spécifique une licence est reconnue, classée en immobilisations incorporelles, puis amortie sur la durée de la concession octroyée par la région.

Aux Pays-Bas, il existe des autorisations administratives mais il n'y a pas de difficulté particulière à les obtenir. Néanmoins, après ouverture des établissements, il existe la possibilité de signer des contrats avec des compagnies d'assurance (exploitation sous le régime VPT). L'obtention de ces contrats permet une hausse des tarifs et un accès facilité

aux résidents. Les contrats existants à la date d'acquisition ont donc été valorisés et reconnus en immobilisations incorporelles.

Au Royaume-Uni, il existe des autorisations administratives pour exploiter les établissements mais il n'y a pas de difficulté particulière à les obtenir. En revanche, une fois les établissements ouverts, le régulateur (Care Quality Commission) va veiller à ce que les standards de qualité et de sécurité soient bien respectés. Les droits d'exploiter ne répondent pas en ce sens à la définition d'une immobilisation incorporelle identifiable.

Des tests de valeur sont réalisés annuellement conformément à la méthode décrite dans le paragraphe « Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles » de la note 1.4.

<i>En milliers d'euros</i>	Autorisations	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture retraitée	2 040 962	296 969	2 337 931
Variation de périmètre	3 815	12 700	16 515
Cessions	-4 005	-1 084	-5 089
Acquisitions	0	26 088	26 088
Transferts	0	-10 787	-10 787
Valeur brute à la clôture	2 040 772	323 886	2 364 657
Amortissements et dépréciations cumulés à l'ouverture retraités	14 888	142 325	157 213
Variation de périmètre	890	2 630	3 520
Cessions	0	-258	-258
Amortissements et dépréciations	20	11 594	11 614
Transferts	-132	-31	-163
Amortissements et dépréciations cumulés à la clôture	15 666	156 260	171 925
Valeur nette comptable à l'ouverture retraitée	2 026 073	154 644	2 180 718
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	2 025 107	167 626	2 192 732

Les autorisations se répartissent comme suit par secteur opérationnel :

<i>En milliers d'euros</i>	France (1)	Benelux	Italie	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 468 852	228 099	344 010	2 040 961
Dépréciations	14 888	0	0	14 888
Valeur nette comptable à l'ouverture	1 453 963	228 099	344 010	2 026 073
Valeur brute à la clôture	1 467 316	228 100	345 357	2 040 772
Dépréciations	14 888	0	778	15 666
Valeur nette comptable à la clôture	1 452 427	228 100	344 579	2 025 107

(1) Inclus 44 M€ sur l'Espagne.

Aucune autorisation ne représente à elle seule un montant significatif pour le Groupe.

5.3 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition minoré des éventuelles subventions d'investissement. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.

A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des provisions pour dépréciation déterminées conformément à la méthode décrite dans la note 1 « Perte de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill » du document d'enregistrement universel 2021.

Contrats de location

Depuis le 1er janvier 2019 le groupe applique IFRS 16 qui se traduit par :

- ✓ la comptabilisation des droits d'utilisation (contrats de location simple sous IAS 17) et des obligations locatives ;
- ✓ le reclassement des actifs et des dettes comptabilisés liés aux locations financement existantes ;
- ✓ le reclassement des avantages incitatifs en diminution des droits d'utilisation ;

Amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après.

Catégories	Durée d'utilité	Mode
Structures	60 ans	Linéaire
Composants construction	Entre 7 et 30 ans	Linéaire
Installations techniques	Entre 5 et 15 ans	Linéaire
Autres aménagements et agencements	Entre 3 et 5 ans	Linéaire
Matériel médical	Entre 2 et 10 ans	Linéaire
Matériel et mobilier	Entre 2 et 10 ans	Linéaire
Logiciels	Entre 1 et 7 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Matériels et autres immobilisations corporelles	En cours et avances	Total
Valeur brute à l'ouverture	379 413	2 595 888	1 389 481	368 857	4 733 639
Variation de périmètre	25 277	53 328	-602	-129	77 873
Cessions	-2 093	-40 604	-8 737	5 873	-45 560
Acquisitions	248	56 326	52 659	125 919	235 151
Transferts	6 619	86 101	58 453	-162 736	-11 563
Autres	-1 515	-2 601	-469	0	-4 584
Valeur brute à la clôture	407 949	2 748 437	1 490 785	337 784	4 984 956
Amortissements cumulés à l'ouverture	789	762 633	890 152	1 903	1 655 477
Variation de périmètre	0	2 128	-2 666	0	-538
Dotations	0	45 401	45 699	340	91 440
Cessions	0	-25 054	-7 064	-1 071	-33 188
Autres	0	-2 611	-2 737	800	-4 548
Amortissements cumulés à la clôture	789	782 497	923 385	1 972	1 708 644
Valeur nette comptable à l'ouverture	378 624	1 833 254	499 329	366 954	3 078 162
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	407 160	1 965 940	567 400	335 811	3 276 312

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié (notamment les constructions) font partie du coût de cet actif.

Le taux d'emprunt incorporable correspond au coût moyen de la dette du Groupe après couverture.

5.4 Variation des flux de trésorerie liée aux acquisitions d'immobilisations

Les flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2022	30.06.2021
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-24 222	-19 397
Variation Dettes s./ acquisitions immos incorporelles	11 577	-5 342
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-245 717	-203 112
Variation Dettes s./ acquisitions immos corporelles et Autres	-14 325	-22 051
INVESTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS DÉCAISSÉS	-272 687	-249 903

5.5 Engagement locatifs

La dette IFRS 16 a été déterminée en retenant une durée de location sur les contrats de location de biens immobiliers qui correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine.

Les taux d'actualisation appliqués sont revus à chaque clôture annuelle ou plus souvent si nécessaire.

Analyse de la variation des droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents

En milliers d'euros

Droits d'utilisation au 31.12.2021	3 469 383
Entrées d'actifs, net des renégociations	252 254
Dotations aux amortissements	-205 476
Résiliations	-6 138
Variation de périmètre	-66 509
Autres variations	-5 991
Droits d'utilisation au 30.06.2022	3 437 522

Analyse de la variation des obligations locatives

En milliers d'euros

Obligations locatives au 31.12.2021	3 785 277
Actualisation de la dette et nouveaux contrats	253 863
Remboursement de la dette	-200 982
Changement de la durée/ montant du bail	-1 303
Variation de périmètre	-74 898
Autres variations	84
Obligations locatives au 30.06.2022	3 762 041

Analyse des échéances des obligations locatives au 30 juin 2022

En milliers d'euros

	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Obligations locatives	3 762 041	331 629	1 209 495	2 220 918

Note 6 : Capitaux propres

Il n'existe pas de droits, privilèges, restrictions attachés aux actions composant le capital. Il n'existe pas non plus d'actions réservées pour une émission dans le cadre d'options ou de contrats de vente d'actions.

Au 30 juin 2022, le capital social est fixé à la somme de 528 092 750 €. Il est divisé en 105 618 550 actions, intégralement libérées, toutes de même catégorie, d'une valeur nominale de 5 € chacune.

Suite à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale mixte le 22 juin 2022, la Société a procédé à la distribution d'un dividende de 0,35 € par action, avec une option pour un paiement en actions (sur la base d'un prix par action de 16,18 €). Le montant du dividende alloué, en numéraire et en actions, sur l'exercice s'élève à 37 M€.

Emprunts Obligataires Hybrides

Le 1er septembre 2021 le Groupe a émis de nouvelles ODIRNANE de rang non subordonné avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal de 330 M€. Ces obligations ont été émises avec les caractéristiques suivantes :

- Prime de conversion comprise en 30% et 35% faisant ressortir une valeur nominale de 43,51€.
- L'instrument porte intérêt jusqu'au 8 septembre 2026, à taux fixe avec un taux nominal annuel compris entre 1,375% et 1,875% payable semestriellement et pour la première fois le 8 mars 2022.

À la date du présent document, le ratio de conversion applicable est de 1 action Korian pour 1 ODIRNANE.

Ces instruments financiers hybrides ont été comptabilisés en instruments de capitaux propres pour un montant net des intérêts et frais d'émission de 329,6 M€ au 30 juin 2022 (326,5 M€ au 31 décembre 2021 relatifs aux ODIRNANE rachetées) et ce conformément à la norme IAS 32.

Placement d'une obligation hybride verte non-convertible de 200 M€

Le 8 juin 2021, Korian, a annoncé le succès du placement d'une obligation perpétuelle hybride verte non-convertible de £200m, avec un coupon de 4,125% et une première date de remboursement optionnelle au pair en mars 2024. La transaction a été émise en format vert et le produit de l'émission a pour objet de moderniser, acquérir et développer des actifs immobiliers, principalement au Royaume-Uni, avec alignement de la devise. L'intégralité de l'émission a été comptabilisée en capitaux propres.

OCEANES

Le 3 mars 2021, Korian a annoncé le succès du placement de son émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) à échéance 2027 pour un montant nominal d'environ 400 M€.

Les Obligations ont été émises au pair et leur valeur nominale unitaire a été fixée à 61,53€ faisant ressortir une prime de conversion à l'origine de 55 % par rapport au cours de référence de l'action de la Société.

Suite à l'annulation de 640 000 OCEANES au cours du premier semestre 2022, le nominal est porté à 360 M€.

A la date du présent document, le ratio de conversion applicable est de 1,102 actions Korian pour 1 OCEANE.

Conformément à IAS 32, cette OCEANE a été divisée en une composante capitaux propres pour 30 M€ (correspond à la juste valeur de l'option d'achat vendue au porteur) et une composante dette pour 330 M€.

Note 7 : Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options dilutives existantes et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans la norme IAS 33 Résultat par action.

	30.06.2022	30.06.2021 retraité*
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	12 896	30 635
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	103 929	105 038
RÉSULTAT EN EUROS PAR ACTION	0,12	0,29
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	12 896	30 635
Effet de la rémunération des éléments de capitaux propres	-3 124	-3 667
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	103 929	105 038
Nombre moyen d'actions liées aux ajustements des stock-options et actions gratuites	794	780
Nombre moyen d'actions liées aux ajustements des emprunts hybrides et OCEANE	14 430	15 786
Nombre moyen d'actions retenues pour la détermination du résultat dilué par action	119 153	121 605
RÉSULTAT DILUÉ EN EUROS PAR ACTION	0,08	0,22

*Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC relative aux coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS, comme décrit dans la note 1.2

Note 8 : Financement et instruments financiers

8.1 Résultat financier net

Le résultat financier se décompose entre le coût de l'endettement financier net et les autres éléments du résultat financier.

Le coût de l'endettement financier net correspond aux charges d'intérêts sur les dettes bancaires et obligataires, des coûts liés aux couvertures, des intérêts capitalisés selon IAS 23, de l'effet d'amortissement des frais d'émission capitalisés et des effets d'amortissement liés aux renégociations et restructurations des dettes et instruments de couverture.

Les autres éléments du résultat financier comprennent principalement les commissions et frais bancaires payés (y compris charges de factoring), le coût financier attribuable aux engagements envers le personnel et les charges financières liées à la reconnaissance des droits d'utilisation des contrats de location selon la norme IFRS 16.

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2021
Coût de l'endettement financier brut	-40 441	-39 819 ⁽¹⁾
Coût des couvertures	-3 721	-2 710
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier net	-44 161	-42 529
Commissions et frais bancaires	-3 838	-3 830
Charges financières sur obligations locatives	-54 804	-55 046
Autres produits & charges financières	-1 386	-260 ⁽¹⁾
Autres éléments du résultat financier	-60 028	-59 135
RÉSULTAT FINANCIER	-104 189	-101 664

(1) Reclassification des intérêts capitalisés relatifs à IAS23 pour 0,7 M€ et de l'effet du taux d'intérêt effectif pour 2,3 M€ dans le coût de la dette brute sur la période de référence.

8.2 Endettement net

L'endettement net est composé de la dette brute minorée des actifs financiers liquides (VMP et Disponibilités)

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Emprunts auprès d'établissements de crédit et des marchés financiers	2 559 718	2 659 350
Dette immobilière vis-à-vis de contreparties financières (hors IFRS16)	1 843 247	1 736 344
Autres dettes financières diverses	101 757	29 598
Concours bancaires courants	665	16 998
Emprunts et dettes financières (A)	4 505 388	4 442 290
Valeurs mobilières de placement	28 462	142 337
Disponibilités	855 935	1 072 227
Trésorerie (B)	884 397	1 214 564
ENDETTEMENT NET (A) - (B)	3 620 991	3 227 726

Evolution de l'endettement du Groupe au 30 juin 2022

La dette brute du groupe se décompose comme suit au 30 juin 2022 :

- Une tranche à terme de 500 M€ de crédit syndiqué bancaire ;
- Obligations placées auprès d'investisseurs privés et dettes auprès d'établissements de crédit pour un montant total de 2 059 M€ ;
- Concours bancaires courants pour un montant de 0,7 M€ ;
- Dettes immobilières pour 1 843 M€ constituées principalement de crédits-bails et prêts bancaires, dont 316 M€ de NEU CP & de NEU MTN utilisés en financement relais immobilier.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 884 M€ à la fin de l'exercice hors concours bancaires courants.

Au 30 juin 2022, les dettes assorties de sûretés réelles de type nantissement, hypothèque, crédit-bail, représentent 16,3% de la dette brute.

Variation des emprunts ³

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	Nouveaux emprunts	Rembt emprunts	Variation de périmètre	Autres	30.06.2022	Courant	Non courant
Emprunts	4 395 625	310 192	-262 999	7 237	-47 091	4 402 965	620 681	3 782 284
Participation des salariés	75	0	0	0	0	75	0	75
Autres emprunts et dettes assimilés	29 592	217 035	-167 320	436	21 940	101 683	76 803	24 880
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	4 425 291	527 227	-430 319	7 673	-25 150	4 504 723	697 484	3 807 239

<i>En milliers d'euros</i>	Nouveaux emprunts 2022	Flux cash	Flux non cash	Rembt emprunts 2022	Flux cash	Flux non cash
Emprunts	310 192	305 784	4 408	-262 999	-262 999	0
Autres emprunts et dettes assimilés	217 035	199 401	17 635	-167 320	-135 102	-32 218
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	527 227	505 185	22 042	-430 319	-398 101	-32 218

Analyse de la dette financière par nature de taux

Au 30 juin 2022, la part de l'endettement du Groupe à taux variable s'élève à 43% des dettes financières brutes.

<i>En milliers d'euros</i>		30.06.2022	31.12.2021
Taux fixe	57%	2 551 302	2 630 731
Taux variable	43%	1 954 084	1 811 558
TOTAL		4 505 388	4 442 290

Analyse de la dette financière par échéance

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Moins d'un an	698 149	734 127
Dettes financières court terme	698 149	734 127
1 à 5 ans	1 888 474	1 888 715
Au-delà de 5 ans	1 918 765	1 819 448
Dettes financières long terme	3 807 239	3 708 163
TOTAL	4 505 388	4 442 290

³ Hors concours bancaires courants pour 0,7 M€.

Gestion risque de taux

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (swaps et caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle des financements émis à taux variable. Le groupe applique la comptabilité de couverture (Cash-Flow Hedge) quand les critères de couverture IFRS 9 sont remplis.

Le Groupe déploie une stratégie de couverture de ses expositions futures combinée à un renforcement de la part de dette à taux fixe dans son portefeuille de dettes (à 57%) lui ayant permis de figer des taux historiquement bas. La majorité des émissions à moyen et long terme réalisées sur le premier semestre ont été faites à taux fixe. Après prise en compte des couvertures, la dette brute est à 81% à taux fixe et la dette nette à 100%.

La valeur de marché nette des instruments souscrits pour couvrir le risque de taux après l'impact du risque de défaut de la contrepartie est de (85,2) M€ au 30 juin 2022.

La sensibilité de la valeur de marché des instruments financiers dérivés avant l'impact du risque de défaut de la contrepartie à une variation des taux de marché est la suivante à la clôture :

- l'effet d'une hausse de la courbe des taux de 0,5 % (50 points de base) amènerait à une valeur de marché de 115,7 M€ ;
- l'effet d'une baisse de 0,5 % (50 points de base) amènerait à une valeur de marché de 63,2 M€.

Le tableau ci-après présente les éléments de produits, charges, profits et pertes comptabilisés dans le compte de résultat et dans les capitaux propres au 30 juin 2022 avant impositions différées par catégories d'instruments financiers.

<i>En milliers d'euros</i>	Impact en capitaux propres	Impact de la couverture en résultat	Impact du « Non documenté » en résultat	Impact du risque de défaut de contrepartie
Instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture	98 005	5 709		
Instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture			471	
TOTAL	98 005	5 709	471	-5 746

Actif	31.12.2021	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Variation	30.06.2022
Swap de taux	3 282			61 791	65 072
Options de couverture	0			0	0
Options	4 479			21 895	26 374
Total des instruments financiers de couverture Actif	7 760	0	0	83 686	91 446
Swap de taux	0			0	0
Options	0			0	0
Total des instruments financiers non éligibles Actif	0	0	0	0	0
Total de l'impact du risque de défaut de la contrepartie - Credit Value Adjustment	-417	0	0	-4 636	-5 053
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS - ACTIF	7 343	0	0	79 050	86 393

Passif	31.12.2021	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Variation	30.06.2022
Swap de taux	21 631		-19	-20 803	808
Options de couverture	1 037			-948	89
Options	-1 475			1 723	248
Total des instruments financiers de couverture Passif	21 192	0	-19	-20 028	1 145
Swap de taux	629			-471	158
Options	0			0	0
Total des instruments financiers non éligibles Passif	629	0	0	-471	158
Total de l'impact du risque de défaut de la contrepartie - Debit Value Adjustment	-1 127	0	0	1 111	-17
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS - PASSIF	20 693	0	-19	-19 388	1 286
TOTAL NET	-13 350	0	19	98 438	85 107

Risque de Change

Le Groupe utilise des instruments de couverture (swaps de change, vente/achat à terme, options) pour couvrir le risque de change qui peut être généré notamment par des investissements futurs ou des financements intragroupes en devises. Le groupe applique la comptabilité de couverture (Net Investment Hedge ou Fair Value Hedge) quand les critères de couverture IFRS 9 sont remplis.

Covenants bancaires au 30 juin 2022

Le crédit syndiqué du Groupe de 1 Md€ (dont 500 M€ de tranche à terme et 500 M€ de RCF) est soumis à covenant financier. D'autres contrats de crédit bancaires disposent d'un covenant similaire. L'évolution du covenant est notifiée semestriellement aux établissements bancaires.

	Ratio Korian	Ratio maximum autorisé au 30 Juin
Ratio de levier selon les termes des contrats ⁴	3,6x	<4,5x

⁴ Ratio calculé à méthode comptable constante suite à première application de l'interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un contrat de type SaaS (IAS 38 Immobilisations incorporelles)

8.3 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- les actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées, créances rattachées, cautions et dépôts de garantie donnés ;
- les actifs financiers courants incluant des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Conformément à IFRS 9, les actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- les actifs financiers comptabilisés au coût amorti,
- ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global,
- ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat.

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités immédiatement disponibles (la trésorerie en banque, la caisse) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et supportant un risque négligeable de changement de valeur (les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois, ainsi que les SICAV monétaires Euro classées dans la catégorie AMF « monétaire court terme »).

La valeur comptable des actifs financiers est représentative de leur juste valeur.

Disponibilités et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2022	31.12.2021
Valeurs mobilières de placement	28 462	142 337
Trésorerie	855 935	1 072 227
TOTAL	884 397	1 214 564

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de dépôts à terme ou de SICAV de trésorerie euro, classées dans la catégorie AMF « monétaire court terme », et conformément aux critères d'IAS 7, sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

Note 9 : Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources

non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux, litiges commerciaux, etc.) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Provisions non courantes

<i>En milliers d'euros</i>	Fiscal	Social	Autres	Total
Solde à l'ouverture	5 748	11 519	32 757	50 024
Dotations	36	4 208	1 723	5 967
Utilisations	-912	-2 575	-4 544	-8 030
Reprises	0	-1 044	-1 099	-2 143
Variation de périmètre	0	0	2 329	2 329
Reclassements	0	310	-310	0
Solde à la clôture	4 872	12 472	30 802	48 146

Provisions courantes

<i>En milliers d'euros</i>	Fiscal	Social	Autres	Total
Solde à l'ouverture	3 681	2 752	9 132	15 565
Dotations	300	105	2 485	2 890
Utilisations	-593	0	-883	-1 477
Reprises	0	0	-2 353	-2 353
Variation de périmètre	0	0	-204	-204
Reclassements	0	0	523	523
Solde à la clôture	3 388	2 857	8 700	14 944

Litiges fiscaux hors IAS 12

Les provisions pour litiges fiscaux hors IAS 12, TVA par exemple, concernent des provisions pour redressement d'impôt et des litiges fiscaux dont les montants ont été contestés. Aucun litige individuel ne représente un montant significatif au 30 juin 2022.

Litiges sociaux

Les provisions constituées sont relatives à des litiges prud'homaux et à des indemnités de fin de contrat. Aucun litige individuel ne représente un montant significatif au 30 juin 2022.

Risques liés aux litiges d'exploitation (colonne « Autres »)

Les provisions constituées sont relatives à des litiges juridiques portant sur les contentieux contractuels (fournisseurs et immobiliers) et des litiges autour des responsabilités médicales. Aucun litige individuel ne représente un montant significatif au 30 juin 2022.

Note 10 : Impôts

En milliers d'euros	30.06.2022	30.06.2021 retraité**
Impôts sur le résultat	-6 281	8 748

**Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC relative aux coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS, comme décrit dans la note 1.2

Le taux d'impôt pour le Groupe est de 23,43%. Le taux du premier semestre 2022 n'est pas représentatif du fait du faible résultat de la période et du mix pays.

La charge d'impôt sur le résultat du semestre est comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe, conformément à la norme IAS 34.

Note 11 : Litiges

A la date de publication du présent document, il n'existe pas, à la connaissance de la Société et de ses conseils, de litige non provisionné et susceptible d'affecter d'une façon significative l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Note 12 : Événements postérieurs à la clôture

Depuis le 1er juillet 2022, le Groupe a réalisé les opérations suivantes.

Lancement d'un deuxième programme d'investissements Ages & Vie

Le 8 juillet 2022, Korian, le Crédit Agricole et la Banque des Territoires ont annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat d'investissement à hauteur de 400 M€ pour le développement d'un second programme d'habitat inclusif portant sur 330 colocations Ages & Vie à livrer d'ici 2025.

Ce partenariat, conclu pour une durée de 20 ans, permet de financer l'investissement immobilier à travers une SCI Foncière, détenue et contrôlée par Korian à hauteur de 30%, et de 70% à parts

égales entre le Crédit Agricole, via une structure dédiée détenue par le Crédit Agricole Assurances et des Caisses régionales du groupe Crédit Agricole, et la Banque des Territoires.

Cet accord d'investissement fait suite au premier accord signé en 2019 qui a d'ores et déjà permis de financer la construction de 300 maisons en zones rurales, dont les dernières seront livrées en totalité d'ici 2023.

Distribution 2022

À la suite de l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale mixte le 22 juin 2022, la Société procèdera à la distribution d'un dividende de 0,35 € par action, avec une option pour un paiement en actions (sur la base d'un prix par action de 16,18 €).

Projet d'acquisition de Grupo 5, opérateur spécialisé dans la santé mentale en Espagne

- 62 établissements et centres spécialisés, comptant 2 183 lits et 1 995 places ambulatoires, avec une présence importante dans la région de Madrid, pour un chiffre d'affaires d'environ 90 millions d'euros en 2022, et un potentiel de croissance embarquée de 10% CAGR sur les 5 prochaines années
- Forte complémentarité avec les activités d'ITA Salud Mental, acquises en 2021
- 200 millions d'euros de chiffre d'affaires attendus en Espagne en 2023, dont 65% dans les activités de Santé
- Les activités de Santé mentale représenteront c. 330 millions d'euros à l'échelle européenne en 2023 (France, Espagne, Italie), soit environ 25% du chiffre d'affaires santé.

Note 13 : Autres informations

Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas d'évolution significative dans les modalités de rémunération des dirigeants par rapport aux éléments décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2021.

2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Korian, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note «1.2. Normes IFRS, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe », de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose le changement de méthode comptable découlant de l'interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un contrat de type SaaS (IAS 38 Immobilisations incorporelles).

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris La Défense, le 28 juillet 2022

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Anne Veaute
Associée

Anne Herbein
Associée

Chapitre 3

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2022

Mme Sophie Boissard, Directrice générale

KORIAN

Société européenne au capital de 532 526 030 euros

21-25 rue Balzac - 75008 Paris

RCS Paris 447 800 475